

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

6 AVRIL 2014 – 10 H 00

PROCÈS-VERBAL

Présents:

M. Alain CASONI – Mme Martine CHILLOTTI – M. Bernard REISS – Mme Myriam NARCISI – M. Emmanuel MITTAUT – M. Tsamine BABA-AHMED – Mme Geneviève TRELAT – M. Richard CASINELLI – Mme Antonia PEREIRA DA ROCHA – M. Sandro DI GIROLAMO – Mme Laura RAGUGINI – M. Pierrick SPIZAK – Mme Marie-Ange COUGOUILLE – M. Robert LOTTERIE – Mme Sadia HADDADI – M. Jacky REUGE – Mme Maria-Thérèsa CACIC – M. Bernard NEY – Mme Souad BEZZAH – M. Rosario TESTA – Mme Nicole GALLINELLA – M. Marcel CONTI – Mme Véronique GUILLOTIN – M. César TULLII – Mme Cathy SARDELLI – Mme Edith ANCIAUX – Mme Nathalie BECKER – M. Frédéric DE BERNARDINIS – M. René TOSELLO

Secrétaire de séance : M. Pierrick SPIZAK

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Evelyne MICHON (liste Solidarités et dynamisme), Messieurs Bernard LALOY et André KILIANSKI (liste Ensemble pour agir 2014) ayant fait part de leur démission, ce sont Monsieur Marcel CONTI (liste Solidarités et dynamisme), Madame Nathalie BECKER et Monsieur Frédéric DE BERNARDINIS (liste Ensemble pour agir 2014) qui les ont remplacés.

Monsieur Alain CASONI, Maire sortant, ouvre la séance à 10 h 00. Il procède à l'appel des Conseillers Municipaux élus lors du scrutin du 30 mars 2014 et les installe.

Le Maire sortant, passe la parole au doyen d'âge, Monsieur Marcel CONTI.

ÉLECTION DU MAIRE

Le président invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire, conformément aux articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il fait appel de candidatures au poste de Maire.

Monsieur Bernard REISS, liste « Solidarités et dynamisme » propose la candidature de M. Alain CASONI au poste de Maire.

Le Conseil Municipal procède, à bulletin secret, à l'élection du Maire.

M. Alain CASONI est élu Maire de Villerupt par 22 voix Pour et 7 nuls et est immédiatement installé dans ses fonctions. Monsieur Marcel CONTI, doyen d'âge, effectue un discours (annexé au Procès-verbal).

LC 10/04

Après une allocution de Monsieur Le Maire (annexée au Procès-verbal), il est procédé à l'élection des Adjoints.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sur proposition du Maire,

Vu l'élection du Conseil Municipal le 30 mars 2014,

Vu l'article L - 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la note préfectorale en date du 26 mars 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DÉCIDE la création de sept postes d'Adjoints,

DÉCIDE d'octroyer un délai de cinq minutes pour le dépôt des listes d'Adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Le Maire procède à l'appel de candidatures de listes pour l'élection des Adjoints.

Une liste est déposée : « Solidarités et dynamisme » composée de sept noms.

La liste « Solidarités et dynamisme » a obtenu 22 voix Pour et 7 Nuls. Ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée élue.

M. Bernard REISS est proclamé 1er Adjoint au Maire et est immédiatement installé.

Mme Martine CHILLOTTI est proclamée 2^{ème} Adjointe au Maire et est immédiatement installée.

M. Emmanuel MITTAUT est proclamé 3^{ème} Adjoint au Maire et est immédiatement installé.

Mme Myriam NARCISI est proclamée 4ème Adjointe au Maire et est immédiatement installée.

M. Pierrick SPIZAK est proclamé 5ème Adjoint au Maire et est immédiatement installé.

Mme Geneviève TRELAT est proclamée 6^{ème} Adjointe au Maire et est immédiatement installée.

M. Tsamine BABA-AHMED est proclamé 7^{ème} Adjoint au Maire et est immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 11 h 30.

Le Secrétaire de séance, Pierrick SPIZAK. Le Maire, Alain CASONI.

LC 10/04 2